

L'ECHO DE LA DIABLEE



La lettre d'information de la commune de Réallon
Juin 2012

Mot du Maire

Attention ! Le Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles est en cour de réalisation. Une première phase importante ; l'enquête administrative avant l'enquête publique. Je vous recommande de prendre connaissance des documents disponibles à la mairie aux heures d'ouvertures au public avant le 6 août 2012. Les observations de tous sont nécessaires pour que notre commune puisse évoluer d'un point de vue urbanistique en toute sécurité avec de prescriptions raisonnables.

N'oubliez pas de vous informer sur les animations de cet été dans la vallée. Les documents sont disponibles à l'office du tourisme ou à la mairie.

Je vous souhaite à tous un très bel été

Le Maire Claudine Peyron.

Sommaire

Vie Communale

Les sentiers
Des bancs ici ou là
Plan de prévention des risques naturels
Fontaines publiques
A l'école buissonnière

Vie associative et loisirs

La gym à Réallon
Du nouveau au camping
Club Mourre Froid,
La fête du Lacas
Le panier made in Réallon
Patrimoine et généalogie
Télesièges panoramiques

Vos rendez-vous de l'été

Etat civil

RÉALLON Les Gourniers
dimanche 5 août 2012
Fête du pain

Vide-greniers
2^e place
Contact : Philippe
au 04 86 99 24 55

Pétanque
14h - Concours de bonne harmonie
Inscription sur place - 5^e par équipe
Prix : mises + 25[€]

artisanat
animation musicale
jeux - contes
buvette - petite restauration

Organisation
Patrimoine en Réallonnais
04 92 44 31 65

Soirée Restaurant Le Mélézin - réservation 04 92 50 07 78
"Népal" au Gîte des 3 Cols - réservation 04 92 44 23 51

Vie communale

Les sentiers...

Au cours de l'année 2011 un important travail a été réalisé sur le territoire communal de Réallon afin de recenser les différents sentiers existants ou à créer (équestres, pédestres VTT, raquettes). Pour chaque sentier une grille de sélection a été renseignée ainsi qu'un état cadastral des propriétés privées traversées afin d'obtenir dans un temps futur les autorisations de passage des propriétaires concernés.

Les tracés de ces différents sentiers ont été reportés sur carte à l'échelle 1/ 25000^{ième}. Ces itinéraires qui devront être revus en détail avant l'étude finale du comité Départemental de randonnée ont cependant été validés par les membres de cette commission. Ils devront être proposés au PDIPR par la commune de Réallon.

Voici la liste des différents sentiers :

Sentiers d'altitude :

- 1) **Col de Reyssas**, départ et retour du hameau des Méans, avec deux boucles l'une passant par le Lac Brun, l'autre par les chalets de Clot Bouffier. (découverte des ardoisières des Touisses, escalade des cascades de glace sur le torrent de Reyssas. pratique pédestre, et, uniquement sur la tronçon du GR 50, équestre, VTT, raquettes).
- 2) **Vallon de Roche Méane et cascade de la Pisse**, départ et retour au Chef-Lieu (découverte du Fort et de la cascade de la Pisse. Pratique pédestre, et, jusqu'au Fort, équestre, VTT, canyoning et escalade des cascades de glace).
- 3) **Circuit du Laus**, départ et retour à partir du hameau du Villard (découverte du lieu-dit le Cimetière, et des observatoires de la Quille du Laus et du Mourre de la Garduère, pratique pédestre).
- 4) **Col la Régue**, départ et retour à partir du hameau des Gourniers déjà inscrit au PDIPR par le PNE. (liaison possible avec le village de Châteauroux, pratique pédestre).

- 5) **Col de la Coupa**, départ et retour à partir du hameau des Gourniers, (liaison possible avec le village d'Ancele, pratique pédestre, équestre, VTT et escalade sur les falaises de Florendon).
- 6) **Circuit du col de la Gardette**, départ et retour à partir du hameau des Gourniers (liaison possible avec le village de Chorges), pratique pédestre, équestre, VTT, raquettes et escalade sur le rocher de Randourière.
- 7) **Circuit des Aiguilles de Chabrières**, départ et retour à partir du hameau de Pra Prunier avec trois boucles, la première par le bois de la Réserve, la deuxième par le Vallon, la troisième par Font Reynarde : (découverte du belvédère du serre du mouton, des lapiaz, pratique pédestre, et partiellement équestre, VTT, raquettes, via ferrata et escalade dans les aiguilles).



Sentiers à thèmes :

- **Découverte de la lame**, départ et retour à partir du hameau des Gourniers : pratique pédestre, VTT, raquettes et canyoning.
- **Panoramique de Vaucluse**, départ et retour à partir du hameau de Pra Prunier : pratique pédestre, équestre, VTT, raquettes.

Sentiers de basse altitude :

- **Circuit de liaison** des différents hameaux, départ et retour à partir des différents hameaux (Réallon chef-lieu, les Gourniers, Pra Prunier, les Rousses, le Villard, les Méans). pratique pédestre, équestre, VTT, raquettes
- **Circuit de Chanterelle**, départ et retour à partir du hameau des Gourniers ou de la base de loisir de l'Isclé : pratique pédestre, équestre, VTT, raquettes

Sentier de grande randonnée :

- Le GR 50 entrée ou sortie de la commune aux chalets de Clot Bouffier et à Pra-Prunier. pratique pédestre, équestre, VTT, raquettes

Sentiers VTT compétence COM COM avec topoguide :

- Circuit de Vaucluse, départ et retour aux Gourniers.
- Circuit des Mallets, départ et retour à la base de loisirs de l'Isle.
- Circuit supplémentaire du Fort proposé par la commune, départ et retour aux Gourniers.

Avec le produit de la taxe départementale des espaces naturels sensibles, le Conseil général a décidé de financer les aménagements liés à la pratique de la randonnée non motorisée des sentiers pédestres, équestres, VTT inscrits au PDIPR. Une part d'autofinancement minimum de 20% restera à la charge des communes.

Jean-Louis GLEIZE

Vice-président de la commission travaux.

Des bancs ici ou là...

Le printemps arrive, il est temps pour les Trafans et les touristes de profiter du soleil tout en papotant et en admirant nos paysages. Aussi la municipalité a décidé d'installer à proximité des différents hameaux 5 bancs en mélèze, fabriqués par un artisan local. Le choix des emplacements a été décidé en accord avec les réallonais. Ce petit confort supplémentaire, à proximité des différents hameaux ou le long de parcours pédestres prisés par les habitants, a été réalisé à moindre coût pour la municipalité.

Ils ont été placés respectivement aux Gourniers sur le parking de Champ Parcier, un aux Gleizes en bordure de la RD 241, un sur le GR 50 à l'entrée du Chef-lieu, à proximité de l'oratoire de Sainte Barbe aux Méans, enfin à proximité de la chapelle Saint Claude aux Rousses.

Jean-Louis GLEIZE

Vice président de la commission travaux.

Plan de prévention des risques naturels prévisibles

Par arrêté préfectoral en date du 3 octobre 2008, un Plan de Prévention des Risques Naturels prévisibles a été prescrit sur le territoire de notre commune.

A ce jour, une version finalisée, résultant de plusieurs réunions de travail, vient d'être réalisée.

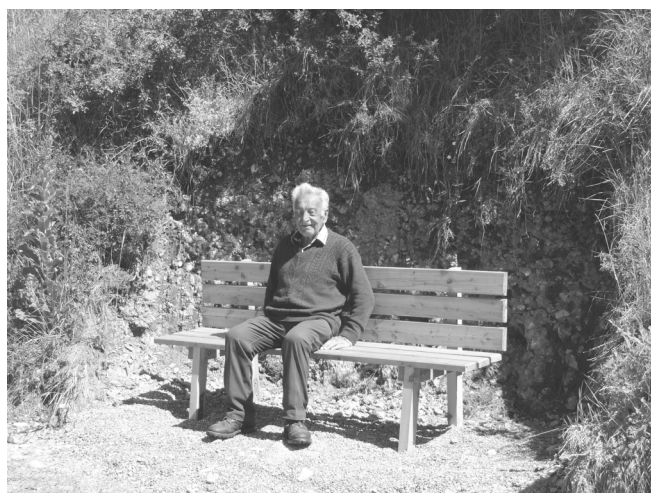
Dans le cadre de la procédure, une enquête administrative est en cours avec avis du Conseil Municipal.

En parallèle, je vous informe que le dossier est consultable en Mairie, aux heures et jours d'ouverture (les lundis de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 16 h 30 et les vendredis de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 16 h).

Un registre de consultation, ayant pour objet de recueillir les observations du public pendant l'élaboration du Plan des Risques Naturels, est à votre disposition.

Ces observations seront traitées avant le lancement de l'enquête publique.

A toutes fins utiles, **ce dossier est consultable de ce jour jusqu'au 3 août 2012**, date limite à laquelle les observations doivent être formulées.



Fontaines publiques

Actions à engager pour limiter la consommation d'eau potable.

La Commune déclare annuellement auprès de l'Agence de l'Eau les volumes d'eau potable consommés (volumes d'eau transitant par les réseaux d'alimentation en eau potable). Ces relevés d'eau consommés servent ensuite de base à l'Agence de l'Eau pour le calcul de la redevance « Prélèvement sur la ressource d'eau ».

En 2010, l'Agence de l'Eau a constaté que la commune payait une redevance forfaitaire, alors que l'on disposait (depuis 2004) d'un compteur en sortie de réservoir pour chacun des réseaux d'alimentation en eau potable desservant les différents villages de la Commune.

Depuis, une régularisation a donc été faite en tenant compte des volumes d'eau réellement comptabilisés en sortie des réservoirs.

La redevance « Prélèvement d'eau » qui était d'environ 2.000 € en 2009 est ainsi passée à 6.500 € en 2010, puis à 7.170 € en 2011.

Cette différence très importante (montant de la redevance multiplié par 3) résulte du fait que sont comptabilisés aux niveaux des compteurs installés en sortie de réservoir, non seulement les m3 correspondant à la consommation en eau potable (consommation facturée à chaque usager desservi par le réseau d'alimentation en eau potable) mais aussi tous les m3 transitant par les réseaux d'alimentation en eau potable (alimentation des fontaines publiques, des chasses d'eau ou autres points d'eau).

Dans le cas du calcul de la redevance forfaitaire, le nombre de m3 d'eau pris en compte était de 134.000 m3 soit 38.000 m3 pour l'alimentation en eau potable au tarif de 42,45 € / milliers de m3 - soit 1.600 € (85 m3 x 440 habitants - base population DGF) et 96.000 m3 pour autres usages économiques au tarif de 4,32 € / milliers de m3 - soit 420 € (24 ha de surface enneigée sur une base de 4.000 m3 / ha).

Depuis 2010, le calcul de la redevance est basé sur la consommation enregistrée en sortie de réservoirs :

Total des m3 concernés : 220.000 m3 (alors que ne sont consommés par les usagers que 17.000 m3 d'eau potable).

Etant donné que la commune n'est pas équipée d'appareil de comptage pour les fontaines publiques ou autres points d'eau desservis par le réseau d'alimentation en eau potable, l'Agence de l'Eau voulait facturer l'ensemble des m3 au tarif d'alimentation en eau potable (42,45 € / milliers de m3).

Après discussion et négociation, il a été facturé pour 2010 :

- 95.000 m3 au tarif de 8,10 € / milliers de m3 à titre d'autres usages économiques,
- Le reste (soit 125.000 m3) au tarif de 42,45 € / milliers de m3 à titre d'alimentation en eau potable.

En contrepartie, la Commune s'est engagée à rechercher, dans un premier temps, d'autres sources d'alimentation (autres que celles du réseau d'alimentation en eau potable) puis à brider, avec pose de compteurs les fontaines qui resteraient alimentées par les réseaux d'alimentation en eau potable.

Une première réflexion a été menée à ce sujet en parallèle par les commissions municipales « Travaux » et Finances ».

Au vu des différents éléments pris en compte (financiers, techniques), un certain nombre de propositions ont été retenues :

- Modification de l'alimentation en eau de certaines fontaines depuis des réseaux parallèles existants (du type réseau d'arrosage),
- Bridage du débit et pose de compteurs aux fontaines alimentées par le réseau d'eau potable,
- Fermeture de certaines fontaines ou points d'eau.

Ces propositions ont été présentées à la population au cours d'une réunion publique réalisée à cet effet le vendredi 8 juin dernier.

Une note récapitulant l'ensemble des actions engagées va être adressé aux habitants.

A l'école buissonnière

Il y avait beaucoup d'émotion ce mardi 26 juin dans la cours de notre école.....

Les enfants se sont réunis pour la traditionnelle fête de fin d'année. Ils nous ont présenté tour à tour leurs spectacles : ce fût le défilé des insectes, que les enfants ont confectionné eux mêmes avec l'aide de leurs maîtresses. Toute cette joyeuse colonie se déplaçait aux sons des percussions très rythmées.

Les plus petits nous ont ensuite conté l'histoire de la princesse Claire et du prince Paul ; récit qu'ils ont imaginé et mis en scène et en costumes. Costumes qu'ils ont porté le jour de leur sortie à la Citadelle de Sisteron, où ils ont surpris et ébloui les touristes.

Puis ce fut le tour des plus grands qui nous ont interprétés leur répertoire de chansons avec beaucoup d'entrain et de justesse : *La petite fugue* de Maxime Leforestier (bien sur l'incontournable depuis 8 ans ! ! !)
la sorcière du bout de la rue, *Monsieur Caïman*, *Bella Ciao* et un *chiodo di ferro vecchio*, *La mauvaise réputation* de Brassens, *La Grenouille*
...

L'émotion s'empara un moment de tous, petits et grands ; les enfants et les parents tous réunis ont dit « **aurevoir** » à Karine, leur maîtresse depuis 8 ans, qui nous quitte pour rejoindre l'école de Baratier. Présents, fleurs et livre d'or lui ont été remis en remerciements des années passées, chargées de souvenirs avec les enfants de Réallon et Saint Apollinaire. Beaucoup n'ont pu retenir leur larmes... Puis, les sourires ont vite repris le dessus pour accueillir Magali "la nouvelle maîtresse".



Tout au long de cette année les élèves ont participé à de nombreuses sorties ; culturelles, sportives et autres découvertes :

- 6 Sorties piscine pour toute l'école
- 8 sorties randonnée pour la maternelle
- 5 sorties raquette pour toute l'école
- 1 spectacle dans le cadre du festival Comédia des Rions de soleil : Makak jembé Croco en octobre
- 1 spectacle défilé d'insectes en juin à la salle des fêtes d'Embrun qui faisait suite à celui proposé par les Rions du Soleil en octobre
- 1 sortie à Sisteron le 22 juin, pour les maternelles
- 1 classe découverte aux Amanins dans la Drôme du 18 au 22 juin pour les primaires,
- 1 rencontre Mathador à la salle des fêtes d'Embrun : victoire écrasante (tous les prix) pour les enfants de CE2-CM1-CM2

Les enseignantes Karine et Béatrice, secondées par Maryline , peuvent être fières de leurs élèves, tous passent dans la classe supérieure, 5 d'entre eux entrent en 6ème. C'est avec un effectif de 23 élèves que l'école ré ouvrira ses portes en septembre où Béatrice et Magali accueilleront les enfants.

Un grand merci à ...

Maryline, l'Atsem préférée des enfants,
Sonia, qui s'occupe de l'entretien des locaux, mais également de la cantine,
Gwenaëlle, qui est présente pour les repas,
Valérie, qui encadre régulièrement les sorties et voyages,
Généviève, auxiliaire de vie,
Michel, Maurice et Sylvain, employés technique, des communes de St Apollinaire et Réallon, pour l'entretien et les travaux,
Carine, en mairie de St Apollinaire, qui s'occupe de toute la partie administrative de l'école,
A tous les parents qui s'impliquent et qui participent à la vie de l'école, sans compter,
Et enfin merci **aux mairies de Réallon et de Saint Apollinaire**, qui aident et soutiennent financièrement et matériellement notre école.

BONNES VACANCES A TOUS !!!

Nathalie MARTIN
Présidente du SIVU

Vie associative et loisirs

La gym à Réallon, Une cinquième année réussie !

Pour la cinquième année les cours de gym fonctionnent bien à Réallon, trois cours ont lieu par semaine et il y en a pour toutes les envies. Les cours dans le cadre de Sport Loisirs Embrunais (FFEPGV) sont enseignés par Isabelle Stel diplômée BPJEPS et en formation Master Pilates qui vous propose :

- De la gym douce : initiation yoga et Qi Gong, méthode Pilates, et une relaxation apaisante ;
- De la gym dynamique avec renforcement musculaire complet et des enchaînements dansés pour bouger en se faisant plaisir, des abdos qui protègent votre corps.
- De la gym sous forme d'atelier de musculation, des jeux sportifs : hockey...et des étirements complets.

L'activité est très appréciée dans le village, elle crée un moment de rencontre et d'échange convivial et sportif pour le bien être de chacun.

Horaires des cours à la mairie de Réallon :

Mardi : Gym Douce de 18h à 19h et Gym Dynamique de 19h à 20h

Jeudi : Atelier Gym de 18H à 19H

Renseignements :

Isabelle Stel : 06 86 26 35 26 ou

Sport Loisirs Embrunais : cs.bocquet@wanadoo.fr



Repas de fin d'année au Chalet du Lac.

Du nouveau au camping... Des jeux pour petits et grands !



Club Mourre froid

L'année 2012 pour le club Le Mourre Froid est une année qui a mis à contribution la bonne volonté de ses adhérents avec l'organisation de la journée de la forme pour la Fédération Départementale des Aînés ruraux. Plus de 200 aînés étaient présents dès le matin pour effectuer 2 marches (1 de 5kms et 1 de 10 kms). Tout ce monde se retrouvait à midi soit pour pique-niquer soit autour d'une paella confectionnée par Didier notre adhérent. Puis quelques pas de danse avec Emmanuel Patras. Le temps n'a pas été idéal, mais la convivialité était là. Cela a été une grosse organisation mais tout le monde a mis la main à la patte.

Merci à tous, à l'équipe municipale, à la Com.Com, à Savines et tous nos adhérents.



En projet la pétanque à Saint Etienne en Dévoluy, puis le challenge du gîte au mois de septembre.

Denise Maleska
Présidente du Club Le Mourre Froid.

La fête du Lacas

Une vingtaine de matelots pour la chasse au trésor sur l'île du cachalot.

Une trentaine de familles pour jouer sans compter avec l'association Ludambule.

Une vingtaine de chevaliers pour monter sur Chapi, chapo venus du Ranch du Pénas.

Une quarantaine de joueurs de pétanques pour des rencontres conviviales en 4 parties.

Près d'une centaine de pains fabriqués par de vaillants parents d'élèves au four des Gourniers et vendus au profit du maintien de la cantine scolaire.

Merci aux acteurs locaux, à la municipalité et à l'Office de Tourisme pour leur soutien !

Rendez-vous cet hiver pour des veillées jeux !

Caroline CHAPELET-Sandrine CHARRIOT

Pour l'association « A l'ASSO »



Le panier « Made in Réallon »

Fromages, légumes, miel ...

Vous pouvez récupérer votre panier de produits locaux chaque lundi à partir de 18h30 devant l'école des Rousses.

Cette livraison fonctionne uniquement sur commande à l'avance auprès des producteurs :

Fromages : 04.92.44.31.66

Légumes : 04.92.44.37.30

Miel : 04.92.44.

Au plaisir...

Généalogie et Patrimoine

Une belle rencontre s'est déroulée ce samedi 7 juillet autour de différents ateliers : lecture de paysage, découverte de la faune et flore locale ou encore recherches généalogiques...

Cette journée fût l'occasion de remettre les tables alphabétiques de l'état civil ancien (1697-1812) à la mairie de Réallon par la présidente de l'association généalogique des Hautes-Alpes Mme DENANTE et, de présenter l'ouvrage d'Eliane Gleize « les visages de l'eau à Réallon ».

Bravo à Patrimoine en Réallonais et l'association généalogique des Hautes-Alpes.

Télesièges panoramiques



Ouvert

Les mardis, jeudis, dimanches

Du 1er juillet au 30 août inclus.

Montée : de 9h00 à 16h00

Temps de trajet : 40 minutes

Dernière descente à 17h00

Tarifs

Aller-Retour	1 ^{er} tronçon	1 ^{er} + 2 ^{ème} tronçon
18 à 65 ans	5 €	7.5 €
10 à 18 ans et + de 65 ans	4 €	6.5 €
5 à 10 ans	2 €	2 €
Groupe + de 20 personnes	4 €	6.5 €
Gratuit pour les – de 5 ans		

Vos rendez-vous de l'été :

Spectacle avec ânes et chevaux

Du mardi 10 juillet 2012 au mardi 28 août

Tous les mardis après-midi.

Ânes et chevaux feront découvrir leur savoir faire et invitent le public à se joindre à eux dans une joyeuse farandole jalonnée d'obstacles ludiques à parcourir en famille sur le thème de la complicité.

TARIFS

Adultes : 10 €

Enfants moins 12 ans : 2 €

Enfants moins de 2 ans : Gratuit

Récompense à tous les participants.

Renseignements et réservations

Tél : 06 78 24 20 37 et 06 69 11 14 68

Soirée crêpes et contes

Tous les mardis aux Gourniers

Gîte des 3 cols – 04 92 44 23 51

Exposition "La vallée de Réallon"

Du mardi 03 juillet 2012 au jeudi 30 août

Centre d'accueil du Parc Naturel des Ecrins, Les Gourniers. Ouvert du 3 juillet au 30 août tous les jours sauf le samedi et le dimanche matin, de 10 à 12 heures et de 14 à 18 heures.

Rencontre avec un garde-moniteur du parc national des Ecrins

Du jeudi 05 juillet 2012 au jeudi 23 août

Rendez-vous à partir de 10h à la Chapelle Saint Marcellin que l'on atteint après 45 min de marche non accompagnée, sur un bon sentier au départ du hameau de Gourniers.

Informations : 04 92 43 23 31

Atelier parure de bronze

Mercredi 18 juillet et 1^{er} août

Sur inscription à l'Office de tourisme.

Visite guidée du village

« Trésors et western réallonais »

Du mercredi 4 juillet au 29 août

RDV à 10h devant la Mairie avec Pascale Donneux-Jacquet.

Fête du pain

Dimanche 5 août aux Gourniers

Fête costumée, artisanat, vide grenier, animation musicale, pétanque, repas sur place..

10^{ème} Rencontres astronomiques

Du 17 juillet au 24 août

Atelier et observations du ciel le mercredi 22 août à partir de 14h30 sur Réallon

Destination pour tous

Jeudi 23 ou vendredi 24 août sur la station

Projection-causerie autour du label toursime-handicap

Et des journées à thème « aventure, pétanque, convivialité, enfants, terroir ou animal... » proposées chaque semaine par Mathieu, animateur à l'office de tourisme – 04 92 44 25 67

Etat Civil

Naissance :

Mélusine née le 30 avril 2012 à Briançon, fille de Gaëlle GRANGE et Vladimir CVIKLINSKI, domiciliés aux Méans.

Décès :

MARSEILLE Adrienne décédée le 3 mars 2012 à Grenoble.

PEYRON Henri décédé le 14 avril à Réallon.

PEYRON Fernand décédé le 17 avril 2012 à Gap.

PEYRON Francine décédée le 13 mai 2012 à Aiglun